Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 7 (1874)

Buchbesprechung: Théologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

THÉOLOGIE

Fréd. Rambert. — L'Ecriture, source de la dogmatique chrétienne 1.

On accuse assez généralement les églises libres d'être des foyers d'orthodoxie étroite et routinière. Fondée peut-être à l'égard de telle ou telle de ces églises, l'accusation serait injuste dirigée contre l'église libre vaudoise dans son ensemble.

Sur ce dernier point, nous nous permettons d'en appeler au discours même que nous annonçons ici. M. Fréd. Rambert est professeur de théologie systématique à la faculté de l'église libre du canton de Vaud. Le discours qu'il publie aujourd'hui, ne saurait, il va sans dire, engager l'opinion de cette église: cependant c'est en séance publique qu'il a été prononcé, et personne jusqu'à ce jour n'a protesté contre les vues qui y sont émises, ce qui permet de supposer qu'elles expriment assez fidèlement la pensée d'un nombre plus ou moins considérable des membres de l'église libre vaudoise.

Reste la question d'orthodoxie. Qu'est, sous ce rapport, l'écrit qui porte pour titre l'*Ecriture*, source de la dogmatique chrétienne? Que nos lecteurs en jugent d'après l'aperçu suivant.

Après avoir brièvement, mais solidement établi, par des arguments de sens commun, d'abord, que la dogmatique est nécessaire, que le travail dogmatique est inhérent à la foi chrétienne; ensuite, que le théologien qui se livre à ce travail doit être tout ensemble l'homme de l'église, au sens le plus large de ce mot, et l'homme de la Bible, M. Rambert aborde successivement l'étude de ces trois questions: Dans quelle position se trouve relativement à l'Ecriture le

'L'Ecriture, source de la dogmatique chrétienne. — Discours prononcé le 9 octobre 1873 à la séance d'ouverture des cours de la faculté de théologie de l'église libre du canton de Vaud, par Fréd. Rambert, professseur. Lausanne. Georges Bridel, éditeur. 1874.

théologien qui cherche à formuler le système de la doctrine chrétienne?
— Qu'est-ce que l'Ecriture en vue du travail de la théologie systématique? — Qu'est-ce que ce travail lui-même relativement à l'Ecriture?

A la première question notre auteur répond: Le théologien doit posséder de l'Ecriture une connaissance matérielle étendue, une connaissance religieuse expérimentale sans laquelle nul ne pourrait constater le fait de l'inspiration divine de la Bible, enfin une connaissance scientifique, c'est-à-dire puisée aux sources de l'exégèse, de la critique et de la théologie biblique.

La réponse à la seconde question peut être résumée en ces termes: c'est nous qui faisons le dogme; la Bible ne nous donne ni un système, ni même les fragments déjà préparés d'un système de dogmes, elle ne nous fournit pas immédiatement les dogmes chrétiens; nous pouvons y puiser la substance dont nous formerons nous-mêmes des dogmes. Ce qui ne signifie point cependant que chacun des auteurs sacrés n'ait sa doctrine propre.

Quant à la dernière question, M. Rambert la résout en disant : que le travail du théologien, pour arriver, d'après l'Ecriture ellemême, à l'expression systématique et une de la vérité chrétienne, est un travail de condensation, non pas de simple groupement des textes, mais d'appréciation de leur valeur respective; « il faut peser les textes et toutes les données de l'Ecriture, c'est-à-dire les juger. »

Mais d'après quels principes apprécierons-nous la valeur respective des textes de l'Ecriture afin de les subordonner les uns aux autres et de les ramener à l'unité? La source immédiate de la dogmatique chrétienne, répond le professeur, c'est la conscience du chrétien, conscience qui n'est autre que l'âme humaine rendue à la santé par Jésus-Christ. — L'Ecriture, dit-il encore, c'est l'Evangile dispersé; la conscience chrétienne, c'est le même Evangile concentre et s'exprimant dans une création vivante qui est son œuvre à lui.

Et si l'on objecte qu'un tel principe est dangereux, M. Rambert n'y contredira pas, mais il fera néanmoins observer que l'objection n'est pas très concluante, s'il est acquis que le principe posé est un principe nécessaire. « Tout, d'ailleurs, dans ce pauvre monde, n'est-il pas dangereux? Il est dangereux de manger: on court risque de s'empoisonner. Il est dangereux de marcher: on court risque de tomber. Il est dangereux de vivre: on court risque de mourir. Et dans le domaine spirituel, il est dangereux de croire: on court risque de s'endormir dans une trompeuse sécurité.

En terminant, l'écrivain répond en quelques mots à ceux qui seraient tentés de lui dire: N'est-ce pas là une des affirmations préférées de cette théologie nouvelle qui jette le trouble parmi nous? — Si, sous le nom de théologie indépendante, on prétend condamner l'indépendance de la théologie, M. Rambert proteste: « Cette indépendance a été énergiquement revendiquée et pratiquée par les réformateurs, et notre devoir, à nous tous, c'est de la maintenir. Sans elle, il ne saurait y avoir dans l'église une théologie vraiment digne de son nom, ni vraiment utile à l'église elle-même. »

A première lecture, la thèse soutenue par M. Rambert dans les pages que nous venons d'analyser, ne semble pas renfermer beaucoup d'éléments nouveaux. En elle-même, il est vrai, elle n'est pas nouvelle, puisqu'on la trouve déjà tout au moins indiquée dans l'Ecriture sainte. Et puis l'honorable professeur expose ses idées avec tant de modération, de bon sens et de simplicité qu'on s'arrête parfois pour se dire: mais tout ceci, c'est l'évidence même! — Eh bien, voilà l'immense mérite de cette brochure de 70 pages: elle est une œuvre de bon sens. C'est à force de bon sens que son auteur parvient à revêtir d'évidence la cause qu'il défend: la conscience chrétienne la source immédiate de la dogmatique! Mais non, cette affirmation n'est nullement un axiome; elle a même besoin d'être fortement motivée, d'autant plus que toute une école de théologiens fort respectables, mais trop disposés à identifier leurs formules avec les déclarations de l'Ecriture, lui font une guerre acharnée.

Nous en avons dit assez, pensons-nous, pour faire connaître la direction théologique à laquelle appartient M. Rambert, et pour donner à chacun de nos lecteurs le désir de se rendre compte par soi-même du discours sur l'*Ecriture*, source de la dogmatique chrétienne.

E. BARNAUD.

Louis Choisy. — La Tradition apostolique 1.

Est-il trop tard pour parler du charmant volume qui porte ce titre? Oui, s'il ne s'agissait que de tenir les lecteurs de la Revue de théologie au courant de ce que l'on nomme la nouveauté en librairie, et nouveau, ce livre il ne l'est plus, puisqu'il a un an de date. Mais actuel, solide, intéressant, fruit d'un travail consciencieux, il l'est; et à tous ces titres, nos lecteurs nous sauront gré de signaler à leur

^{&#}x27;La Tradition apostolique, par Louis Choisy, pasteur de l'église de Genève. Un volume in-12, de 350 pages. — Genève, F. Richard et Co, éditeurs.

attention le dernier ouvrage de M. Choisy et de leur en donner une analyse succincte.

Dès les premières lignes de l'avant-propos, l'auteur indique clairement la pensée dominante et le but de son livre. « Remettre en lumière, dit-il, les origines historiques du christianisme, établir que la tradition chrétienne remonte aux apôtres même du Christ, témoins de sa vie et auteurs des documents évangéliques, et prouver la solidité des bases sur lesquelles s'élève le vénérable édifice de la tradition, tel est le but de ces pages. »

Pour réaliser son programme, l'auteur commence par faire connaître, dans une introduction fort étendue, les principes généraux qui l'ont guidé. Il met en parallèle le rôle de la critique dans l'histoire et le rôle de la tradition orale ou écrite. Il fait un peu le procès de la critique, mais en homme qui l'apprécie et n'en veut qu'à ses excès et au parti pris. Pour M. Choisy, les faits sur lesquels le christianisme repose sont vraiment historiques; la tradition, jointe à une critique de bon aloi, leur donne une vraisemblance qui équivant à la vérité. Ceci conduit l'auteur à étudier comment les traditions se sont produites et développées chez différents peuples, se sont fixées dans des documents authentiques et par la mémorisation des sources écrites. — La tradition apostolique, l'auteur le montre par de nombreuses citations, s'est formée et conservée dans des siècles de lumières, qui sont, au premier chef, une époque historique, où l'on disposait abondamment des moyens nécessaires, tels que des bibliothèques et des archives, pour donner à la tradition une complète sûreté, et en faire une autorité dont il faut tenir le plus grand compte.

L'auteur expose, étudie, fait valoir cette autorité de la tradition apostolique dans quatre chapitres qui traitent successivement des trois générations de témoins qui remplissent les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. C'est là le corps de l'ouvrage.

Le chapitre I^{re} est consacré aux témoins de l'an 30 à l'an 90 après Jésus-Christ.

L'existence et l'objet de la tradition sont mentionnés dans quelques passages du Nouveau Testament. — Les témoins oculaires des faits évangéliques, apôtres, disciples, personnages guéris, leurs parents, qui écrivirent et dirent ce qui les frappait, furent les premiers auteurs de la tradition. Puis vinrent saint Paul et les églises primitives. Non-seulement leurs chefs, mais nombre de fidèles, les écrits, les correspondances, les archives furent et fournirent de précieux éléments pour une tradition solide, tout ensemble source et témoignage

622

de l'unité de la foi aux faits évangéliques. — Sans doute, les objections et les difficutés élevées contre cette manière de voir ne font pas défaut. L'auteur les connaît; il examine et discute celles que soulèvent les débats sur la rédaction des évangiles, les divisions entre et dans les églises primitives, l'existence des apocryphes, des pseudo-écrivains, les interpolations; mais toutes ces difficultés ne suffisent pas pour contrebalancer les faits; elles ne se résolvent pas toutes; des courants impurs ont pu se mêler au grand courant de la tradition, mais celui-ci n'en est pas moins là incontestable, attesté par l'unité de la foi et l'unanimité des églises.

Le chapitre IIe nous met en présence des témoins d'une deuxième génération, successeurs immédiats des apôtres, de l'an 90 à 160. — La tradition se continue et se maintient, M. Choisy nous la fait suivre chez Ignace, chez l'auteur de l'épître à Barnabas, chez Polycarpe, Papias, Justin Martyr, Hermas, Clément de Rome. Il enrichit la discussion de citations très nombreuses, de rapprochements ingénieux. Il examine les attaques de la critique moderne contre l'autorité et l'authenticité des synoptiques et de saint Jean.

La troisième génération de témoins, de 160 à 240 fait l'objet du troisième chapitre. Ici nous passons en revue les écrits et ce que nous savons des Pères de cette époque: Hégésippe, Tatien, Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, et partout nous recueillons des témoignages de la persistance et de la solidité de la tradition.

Le quatrième et dernier chapitre est une vue d'ensemble sur l'état de la tradition apostolique à la fin du deuxième siècle, son unité au sujet de la personne, du ministère, de la vie, de la mort, et de la résurrection de Christ. Cette unité et cette continuité de la tradition sont affirmées par les textes qui la renferment, les monuments qui l'attestent et les dépositaires qui la gardent. Les textes sont les homologoumènes du Nouveau Testament et particulièrement les évangiles, conservés avec respect et un soin jaloux par les églises. Les monuments de la tradition sont: la foi unanime de l'église, telle qu'elle apparaît dans les écrits des Pères de cette époque et qu'elle fut résumée plus tard dans le symbole dit apostolique, et les formes et les actes du culte. La transformation du sabbat en dimanche, la place prépondérante donnée à la Pâque chrétienne, la sainte cène, la lecture de l'évangile et de l'épître, les hymnes dont on a des traces dans les épîtres et dans l'Apocalypse, les liturgies, entre autres la très belle liturgie de l'Encharistie dite de saint Marc, que M. Choisy cite en entier et que l'on fait remonter à l'an 150, l'institution des évêques,

la conservation de leur nom et de leur ordre; tout cela vient confirmer l'existence et la continuité de la tradition et dut la maintenir pure. L'église a su en qui elle avait cru.

Nous laissons maintenant aux lecteurs du livre, sur lequel nous venons d'appeler l'attention, de juger si l'auteur est parvenu à son but. Il est trop au courant des questions théologiques pour croire avoir clos le débat. Mais en tout cas, c'est un champion vigoureux, maître de son terrain, armé de toutes pièces, et, ce qui est mieux encore, parfaitement au courant du fort et du faible de ses adversaires.

On ne le lira pas sans grand profit. Son travail est clair, par le plan, comme par le style; cependant sera-t-il jamais à la portée des plus humbles intelligences? L'auteur dit y avoir visé; en pareille matière, il était bien difficile qu'il réussît au gré de chacun. Il a réussi autant que le sujet le comportait. — Des notes très nombreuses complètent le travail de M. Choisy, nous assurent de l'étendue et de la variété de ses recherches, et au besoin fourniraient toute la littérature du sujet.

L. Dd.

G. VOLKMAR. — LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST 1.

Cette brochure de vingt-huit pages où l'auteur prétend exposer le fait de la naissance de Jésus-Christ selon la Bible, acquiert de l'importance, malgré son peu d'étendue, parce qu'elle renferme une protestation contre une décision du conseil supérieur ecclésiastique de Berlin, et contre le langage du président du synode de l'église de Berne. On sait que le premier a condamné le pasteur Sydow à une censure pour avoir prêché contre la naissance surnaturelle de Jésus et que le second a donné son adhésion à cette mesure disciplinaire.

Le Dr Volkmar se plaint d'abord de l'intolérance des autorités ecclésiastiques de Berlin et de Berne, comme si elles avaient complétement méconnu le principe même de la Réforme, savoir la liberté d'examen. Mais il oublie que toute société formée en vue d'un but, et constituée selon certains principes et règlements, a le droit d'exiger que ses membres s'y conforment. Ils ont le droit, comme nos réformateurs, de se retirer de cette société dès qu'elle ne convient plus à leurs idées ou à leurs sentiments. C'est de ce droit que les dissidents actuels usent encore à leur gré et légitimement.

^{&#}x27; Die Herkunft Jesu Christi nach der Bibel selbst gegen Entstellungen bei neuern Kirchenbehörden in Berlin und Bern, von Dr. Gustav Volkmar, Professor der Theologie in Zürich. — 1874. Broch. de 28 pag.

Quant au fond du débat, l'auteur, pour prouver que Jésus-Christ est fils, selon la chair, de Joseph et de Marie, et n'est devenu fils de Dieu que par le baptême du Saint-Esprit, en appelle uniquement au témoignage des écrivains sacrés, et ne fait valoir, ce dont nous le louons fort, aucun argument a priori. Il ne force point le sens du texte, mais il en tire des conséquences, à notre avis, exagérées.

Il pose comme incontestable que l'évangile de Marc est antérieur aux deux autres synoptiques qu'il prétend être du deuxième siècle, et à l'évangile de Jean.

Ayant ainsi relevé par cette antériorité la valeur du témoignage de Marc et les lettres de Paul, l'auteur établit que, ni l'un ni l'autre n'ayant parlé de la naissance miraculeuse de Jésus, ce silence est accablant pour les défenseurs de ce miracle. Mais la date de nos évangiles est elle si bien hors de doute, qu'on puisse reléguer les évangiles de Matthieu et de Luc au nombre des écrits de seconde ou troisième main? Et même quand cette preuve serait faite, ce silence de Marc est-il aussi concluant qu'on le prétend? Cet évangile, débutant par ces mots: Evangile de Jésus-Christ, fils de Dieu, ne donnet-il pas à supposer quelque chose de merveilleux et de surnaturel dans l'origine de cet être divin dont la vie sera racontée? Ce prologue est ainsi en parfaite harmonie avec le récit des deux autres synoptiques.

Quant au silence de Paul, il aurait quelque valeur si l'apôtre avait écrit la vie du Sauveur, mais il n'y fait que de rares allusions. Peuton exiger d'un écrivain dogmatique ce qui appartient à l'historien?
Il lui suffit d'établir que Jésus-Christ est à la fois fils de Dieu et
fils de l'homme; et il n'entre pas dans d'autres détails. D'ailleurs si,
comme on a tout lieu de le croire, Luc, le compagnon de Paul, est
bien l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à dire que, pour
l'auteur de l'évangile, n'est-on pas autorisé à

A cela se réduit l'attaque de l'auteur contre la doctrine traditionnelle de la naissance du Christ. Matthieu un apôtre, Luc l'historien de l'évangile et des Actes, nous paraissent des autorités suffisantes pour la confirmer; d'autant plus qu'elle s'harmonise pleinement avec tout le contenu de nos saints livres. E. P. E. DE MURALT — ESSAIS DE CHRONOGRAPHIE BYZANTINE 1.

Sous l'impulsion donnée par l'Académie impériale de Saint Pétersbourg, des études de chronographie ont été faites sur l'histoire byzantine comprise entre 395 et 1057. — Restaient les quatre siècles, que parcourt l'histoire du bas empire jusqu'à sa chute en 1453, période d'une chronologie très incertaine. « On connaît les rapports de la civilisation vieillissante du bas empire avec les peuples germaniques, arabes, slavons, et son influence sur eux, surtout au point de vue de la jurisprudence et de la religion. Il fallait donc éclairer ces rapports d'une lumière nouvelle, en ce qui concerne une chronologie demeurée jusqu'ici incertaine, et donner aux recherches futures des chronographes slavons, une base sûre, en rapprochant les historiens de Byzance. » C'est ce qu'a fait M. de Muralt, bibliothécaire de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, dans un travail plein d'érudition, en réponse à un appel, fait en 1848, par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

M. de Muralt ne se borne pas « à mettre en présence les historiens ou les documents slaves et byzantins; ils sont trop pleins d'obscurités au point de vue chronologique. Aussi emprunte-t-il à l'Occident européen et aux Arabes, les données nécessaires à la sérieuse élaboration de son sujet. Il le fait même avec une telle abondance de développements, que son œuvre est un riche trésor, presque aussi utile à la littérature de l'Europe occidentale qu'à celle de l'Orient. »

- « Les faits sont groupés, autant qu'il est possible, autour de dates certaines. » Quant aux faits non datés, le principe qui a présidé à leur choix, repose sur la marche graduelle de l'empire byzantin vers sa ruine, marche déterminée par le pouvoir illimité des Comnènes, des Anges, des Paléologues, par l'absence d'esprit féodal, et par la corruption d'une civilisation qui refuse toute alliance contre les envahissements de l'Islam.
- « Les variantes sont marquées en passant. Les auteurs sont classés par rang d'ancienneté, de manière à mettre en évidence la source de leurs relations parfois divergentes et à faire ressortir les altérations successives d'une même source. »

Ce n'est pas un résumé, même très succinct, que nous désirons donnér de cet ouvrage, mais une simple idée qui réussira très mal à faire ressortir « le plan, la méthode rigoureuse, l'équité dans la trac-

¹ Essais de chronographie byzantine 1057-1453, par Ed. de Muralt. I^{ex} vol. 1871. II^e vol. 1873.

tation des questions d'ordre civil, l'impartialité dans le tractation des questions religieuses, qui divisent l'Orient et l'Occident, » l'érudition enfin que l'honorable M. de Muralt a jetée comme à pleine main, dans ce travail qui se recommande par sa valeur à l'attention de tout lecteur sérieux et désireux d'acquérir des connaissances positives sur la chronologie byzantine.

Le patriarche Michel Cérulaire après avoir réussi à séparer l'église de l'Orient de celle d'Occident, abusa de la bienveillance de l'empereur et tomba victime de sa cupidité et de son orgueil. On l'exila lui et ses neveux à Proconnèse, où il mourut le 17 décembre 1058.

Malgré les tentatives du pape Etienne pour renouer la communion des deux églises, celles-ci restèrent séparées sous les successeurs de Michel. Manuel Comnène trancha de son autorité privée des questions dogmatiques, et les croisades ne firent qu'éloigner davantage les Grecs des Latins. L'empire latin de Constantinople, sous l'influence des papes, ne fut qu'une exploitation des églises grecques au profit de Rome.

En 1232, l'octogénaire empereur Jean de Brienne, négocie avec l'empereur de Nicée et son patriarche la réunion des deux églises. Son rival grec pensait par là empêcher le pape de secourir Constantinople. Il en agit de même, en 1247, par l'entremise de sa belle-sœur, la reine de Hongrie; aussi le pape en profite pour brouiller Vatatze et l'empereur Frédéric II. Le catholicos d'Arménie seul se soumet à Rome; et Vatatze lui-même se serait soumis au pape si celui-ci lui eût fait restituer Constantinople. Le pape, loin d'accepter la condition, prêche une croisade contre lui. Sous Théodore, fils et successeur de Jean, même tentative de la part du pape.

Michel Paléologue, l'ayant supplanté, fit des propositions de sommission au pape. (1266, 1268, 1272, 1274.)

Mais le schisme n'ayant pas été abjuré d'une manière formelle par l'empereur, la séparation s'accentue toujours davantage. Les Latins persécutent les moines du mont Athos, adversaires de l'union.

Innocent V alors envoya des frères prêcheurs à Paléologue, qui accepta les propositions et avec Jean XXI l'union se confirma. Mais le pape mort, les partisans de la séparation sortirent en foule de l'empire grec et le despote Jean d'Epire réunit, le 1er mai 1277, un concile qui anathématisa le pape, le patriarche et l'empereur. A son tour, le patriarche excommunia les adversaires de l'union, Nicéphore, Jean le bâtard; mais les généraux envoyés contre eux passèrent de leur côté.

En 1279, Veccus se vit obligé de se retirer à son tour, tandis que l'empereur déclarait ne plus vouloir payer les Latins que de belles paroles. Toutefois, lui et son fils adressèrent au pape de nouvelles lettres de protestation sans s'engager à rien; — ils conjurèrent les schismatiques de ne pas se prononcer contre les légats, et plusieurs se montrèrent plus traitables.

Néanmoins, le pape Martin IV excommunia Paléologue, à cause de ses complaisances pour Charles d'Anjou, qui préparait avec le secours de Venise une expédition contre l'empereur. Enfin, devenu mélancolique, irrité du résultat de sa politique, il se livra à des cruautés sans fin.

Son successeur Andronic se hâte d'abolir l'union, qui n'avait plus de but politique. — Veccus est remplacé par Grégoire et il n'est plus question d'union, qu'à Kaffa en Tauride, 1324, à Trébizonde, 1329, à Constantinople, 1333. — Andronic III rechercha l'alliance des Latins mais ne put s'entendre avec le pape.

Clément VI, après avoir pressé Jean Cantacuzène de se soumettre, profita de ce que les habitants de Philadelphie étaient menacés par les Turcs pour les engager à se joindre aux Latins.

Jean Paléologue, pressé par les Turcs, protesta dans une bulle d'or à Rome même de son adhésion à l'église romaine, 1369;— il lui réitéra, en 1370, son adhésion sous plusieurs conditions qui ne furent pas remplies par le pape, et le projet d'union échoua encore une fois. — Grégoire XI reprit les négociations entamées par Clément VI, mais sans plus de succès.

En 1422, Jean V accueillit favorablement le nonce et sembla disposé en faveur de l'union, espérant par là obtenir des secours contre les Turcs. Mais la Hongrie et Venise ayant offert du secours, l'empereur ne parut plus vouloir de l'union. — Vint ensuite la question du concile. Les pères ne le voulaient pas à Constantinople; ils envoyèrent même deux délégués au concile de Bâle. Enfin, après bien des pourparlers, le concile s'ouvrit à Ferrare le 8 janvier 1438; on décida les Grecs à reconnaître que la doctrine des Latins n'était pas dithéiste et ne différait pas de la leur; il fallait reconnaître aussi la suprématie papale. — Mais les Grecs ne voulurent pas souscrire et s'élevèrent contre Métrophane et le patriarche d'Alexandrie, chargés de soutenir le projet d'union; ils menacèrent même l'empereur de ne plus le mentionner dans les prières, s'il ne renonçait pas aux dogmes étrangers. En 1450, Grégoire fut remplacé par Athanase, qui s'éleva contre les fraudes du concile de Florence et le dernier empereur Constantin

craignant le fanatisme de ses adversaires, n'osa plus parler d'union. Tandis qu'Isidore célébrait la messe à Sainte-Sophie, en signe de réconciliation avec l'église romaine, George Scolaire tonnait contre l'union. Après la prise de Constantinople, le sultan le nomma patriarche, et lui accorda de grands priviléges.

C'est ainsi que se réalisa pour les Grecs leur désir de voir leur communion séparée de celle des Latins.

PHILOSOPHIE

LÉON WALRAS. — ELÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE PURE 1.

Si la question de la méthode scientifique, autrement dit, du mode de raisonnement à employer pour atteindre la vérité dans chacune des branches de la connaissance humaine, est en réalité un des problèmes les plus importants de la philosophie, l'ouvrage dont on vient de lire le titre rentre éminemment dans le cadre de ce recueil; car il s'offre peut-être moins, comme on va voir, aux observations de la critique par ses conclusions économiques que par la méthode adoptée pour les obtenir, méthode entièrement nouvelle et que des représentants accrédités de l'économie politique ont, il faut le dire, vivement contestée.

Cet ouvrage comprend trois sections respectivement consacrées aux matières suivantes: Objet et divisions de l'économie politique et sociale; — Théorie mathématique de l'échange; — Du numéraire et de la monnaie.

La première section a le caractère général d'une introduction à l'étude de l'économie politique et sociale. L'auteur est amené, par l'insuffisance des définitions courantes, à y faire une esquisse rapide de la philosophie de la science en général, en vue d'arriver à la philosophie de l'économie politique et sociale en particulier. Il se range à cette opinion que toute science a pour objet un ensemble de faits, leurs rapports et leurs lois. Ainsi, pour différencier les sciences, il faut différencier les faits. Or, selon lui, tous les faits qui peuvent être

¹ Eléments d'économie politique pure, par Léon Walras, professeur d'économie politique à l'Académie de Lausanne. — 1 vol. in-8 de VIII et 208 pages. Lausanne, L. Corbaz et Co., 1874.